



SERMON. QUATORSIÈME.

Ephes. II. 6.

Pronon-
cé à Cha-
renton,
le jour de
Pasque
5. d'A-
vril 1654

*VI. Dieu nous a ressuscité ensemble avec Christ,
& nous a fait seoir ensemble dans les lieux
celestes en Iesus Christ.*



HERS FRÈRES ; L'ancien
Agneau de la Pasque Judaïque,
étoit tout entier destiné à l'usa-
ge du premier peuple. Son sang
servoit à l'expiation typique de
leurs pechés pour sanctifier leurs maisons, &
en détourner le glaive de la vengeance divine :
& sa chair étoit pour leur nourriture, leur
étant expressement commandé *de la manger* *Exod. 12*
toute sans en rien laisser de reste jusques au matin. 10.
C'étoit le mystere de Iesus Christ, le vray
Agneau de Dieu, qui nous a été donné tout en-
tier par le Pere, & dans lequel il n'y a rien qui
ne nous soit salutaire, & dont nous ne puissions
& deuions jouir. Son sang a nettoyé nos ames,
& sa chair les nourrit en vie eternelle. Ses
souffrances sont le prix de nôtre liberté, & sa
justice est l'ame de nôtre rançon. C'est pour
nous qu'il est nai, c'est pour nous qu'il a vescu
sainte ment, accomplissant toute justice ici bas,
& c'est pour nous qu'il est mort sur une croix
dans une extreme ignominie. Sa resurrection

& son ascension nous appartiennēt. L'une nous a ouvert le sepulcre pour nous en faire sortir, & l'autre le ciel pour nous y faire entrer. Et comme il portoit nos pechés en son corps sur le bois pour les détruire; aussi a-t-il porté nos personnes, & en ressuscitant pour nous affranchir de la corruption du tombeau, & en montant au ciel pour faire habiter nôtre chair en assurance dans la possession de l'immortalité; tout ainsi qu'autresfois le souverain Pontife des Juifs presentoit les douze tributs de son Israël qu'il portoit sur son estomac, & à l'autel pour y estre arrosées du sang de son sacrifice, & dans le plus secret sanctuaire pour y comparoistre devant Dieu, & y jouir de sa gloire. Nous avons celebré ce matin la mort de nôtre divin Agneau, en comuniant à sa chair & à son sang. Meditons maintenant le fruit de sa resurrection, & repaissons aussi nos ames de cette partie de son mystere. Le saint Apôtre nous en instruit dans les paroles que nous avons leuës, où poursuiuant la description du grand benefice de Dieu en son Fils, commencée dans les versets precedens, il dit qu'*il nous a ressuscités ensemble avecque luy, & nous a fait seoir ensemble dans les lieux celestes en Iesus Christ.* Vous y voyés deux points que nous nous proposons de traiter en cette action. Premièrement la grace que Dieu nous a faite, *en nous ressuscitant en son Fils; & secondement celle qu'il y a ajoûtée, en nous faisant seoir avecque luy dans le ciel.* Le Seigneur vueille tellement nous adresser dans cette medita-

tion, que nous recevions les mysteres de son Fils avec une pleine & entiere foy, & qu'étans vivement touchés de leur verité nous aimions, servions, & adorions ardemment & constamment l'auteur d'une grace si admirable à sa gloire & à nôtre salut. Amen. Il est vray que Dieu de foy-mesme & selon les inclinations de sa nature toute bonne & bienfaisante, aime les hommes & desire leur vie & leur bonheur; Et il est vray encôre, comme écrit un ancien auteur Iuif, que ce n'est pas Dieu *Sap. I. 13.* qui a fait la mort, & qu'il ne prend point plaisir à voir perir les vivans. Mais aussi est-il certain que sa justice & droiture souveraine ne peuvent souffrir que le peché demeure impuni, depuis qu'une fois le premier homme oubliant son devoir eut violé le commandement du Createur, luy & toute sa posterité ont été assujettis à la mort, selon la doctrine de l'Apôtre, que par un homme le peché est entré au monde, & par le peché la mort; & qu'ainsi la mort est parvenue sur tous les hommes, d'autant *Rom. 5. 12.* que tous ont peché. C'est la loy sous laquelle gemit tout le genre humain depuis la rébellion d'Adam. Elle s'exécute sur tous les peuples avec une rigueur inflexible, que depuis tant de siècles qu'ils vivent sur la terre, il ne s'est encore veu personne qui en ait été exempte, ne naissant pas un homme dans ce monde qu'à condition de mourir. Et comme il n'y a point de force ni d'adresse dans toute la nature capable de garantir les hommes de la mort; il n'y en a point non plus qui puisse les

arracher de sa main pour les ramener encore en vie, depuis qu'une fois elle les en a tirés.

Job 14. Quand à l'arbre (dit Job) il rejette encore
7.8.9.10 apres avoir été coupé, & s'il sent l'eau il germe tout de nouveau quelque mort que fust son tronc : *Mais l'homme meurt & perd toute sa force, & expire : Et puis où est-il ?* C'est à dire qu'il meurt sans ressource ; sans plus revenir dans ce monde pour y vivre encore une fois.

Et c'est pourquoy l'Écriture attribuë des cordes à la mort, pour signifier cette force invincible qu'elle a de retenir les morts sous sa puissance, & comme dans des chaines, ou dans des liens, sans que nulle creature luy puisse faire lâcher prise. *Les cordeaux de la mort*

Pf. 116.3 *m'avoient environné*, dit le Psalmiste. C'est encore en ce mesme sens, que l'Écriture donne des portes à la mort & au sepulcre, c'est adire à l'état où elle réduit les hommes ; le représentant comme une prison, ou une forteresse garnie de bonnes portes, qu'il est impossible à toute la nature de forcer, où elle garde comme sous la clef, tous ceux qu'elle retire du monde.

Pf. 107. 18. *Ils touchent aux portes de la mort* (dit David, parlant de ceux qui sont sur le point de mourir)

Esa. 38. 10. *& Je m'en irai aux portes de l'enfer ;* c'est adire du sepulcre (dit Ezechias pensant estre a la fin de ses jours.) C'est donc ici la condition du genre humain tout entier, assujetti a cette tyrannie de la mort sans esperance ni de l'eviter, ni de s'en relever. Jamais il ne s'étoit treuvé entre les nations ni Prince, ni Philosophe, ni Sage, ni Sacrificateur, qui eust osé promettre aucune
 delivrance

delivrance de cette dure & cruelle necessité. Seulement voyoit-on briller dans la religion des Juifs quelques petites étincelles d'esperance contre ce malheur universel ; quand Iesus le Fils de Dieu , venu au monde pour nôtre salut, protesta hautement, qu'il ressuscitera en une vie immortelle tous ceux, qui croiront en luy, & suivront sa discipline, & qu'il les fera vivre encore qu'ils soient morts, & que ces terribles portes de l'enfer (c'est à dire du sepulcre) qui retiennent les morts sous une garde si seure & si impenetrable à toute la force de la nature, ne pourront pourtant prevaloir contre son Eglise (c'est à dire contre le corps de ses fideles) ni toute la puissance de la mort empescher qu'ils ne sortent un jour de sa prison, & qu'il ne les remette en une vie nouvelle & bienheureuse. La promesse est grande & étrange. Mais Iesus qui en est l'auteur, en a établi la creance par tant de moyens si illustres, & si puissans, qu'il ne reste aux hommes aucun raisonnable sujet de douter de sa verité. Et le monde convaincu par l'evidence de ses preuves, a enfin été contraint de la recevoir. Je laisse-là pour cette heure la nature de la chose mesme, qui s'accorde parfaitement bien avecque le commun & universel desir du genre humain, & avecque les raisons de la providence divine. Je laisse les miracles, & la sainteté, & la sapsience de Iesus, qui justifient clairement qu'il est le Prophete & le Fils de Dieu eternal, incapable par consequent de rien dire ou promettre qui ne soit veritable. Mais sa propre resurrection

nous donne une si pleine assurance de celle qu'il nous a promise, qu'il n'est pas possible de croire l'une sans confesser l'autre. Premièrement ce que Iesus est ressuscité des morts leve toute l'impossibilité soit naturelle soit morale, que l'homme peut rencontrer dans cette doctrine. Car pour l'une, puis que Iesus par la divine vertu qu'il avoit receüe du Pere, a bien peu se relever du tombeau, & r'animer son propre corps, mort & enseveli, & le revestir d'une forme glorieuse, & le porter dans les cieus pour y viure une vie immortelle au dessus des bassesses de nos elemens, il ny a plus de lieu de douter qu'il n'ait assés de puissance pour nous ressusciter & nous glorifier semblablement, quelque morte & détruite que soit nôtre nature. Il avoit ressuscité le Lazare & quelques autres durant les jours de sa chair: mais en une vie terrienne, & qui devoit se terminer encore une fois par une seconde mort; si bien que ces miracles quelque grands & ravissans qu'ils fussent, n'induisoient pas nettement qu'il eust assés de force pour nous ressusciter en immortalité; au lieu que s'étant rétabli soy-mesme en une vie divine & eternelle, il est clair que la puissance qui a produit cet effet en luy, en pourra faire un semblable en nous. Et quant à l'impossibilité de nôtre resurrection que j'ay appellée *morale*, qui procederoit non de manque de force en Dieu, ou en son Christ, pour operer un tel effet; mais de la resistance que la raison & la justice y pourroit apporter: je dis, que la resurrection du Seigneur Iesus

nous a pareillemēt éclairci toute cette sorte de difficulté. Car rien ne pouvoit empescher que Dieu ne déployast sa puissance pour nous rétablir en une vie heureuse, que la seule consideration de nôtre peché, n'étant nullement raisonnable ni digne de sa bonté & de sa sagesse, qu'il souille la pureté de sa main, ou profane les merveilles de sa puissance en faveur d'une creature pollué d'une tache si maudite. Mais la resurrection de Iesus Christ nous a hautement témoigné que le peché est expié, & la justice satisfaite. Car puis que le Pere l'a tiré d'une mort qu'il n'avoit subie que pour nos crimes; puis qu'il la relevé du tombeau, où il n'étoit descendu que pour nos offenses: puis qu'il l'a delivré d'une prison, où il n'étoit entré que pour nos dettes; puis qu'au sortir de cette mort, de ce tombeau, & de cette prison, il l'a couronné d'une vie, & d'une gloire divine, & l'a fait seoir sur son propre trône, l'établissant le Prince de l'éternité: qui doit plus douter apres cela qu'il ne soit infiniment content de son obeissance? & qu'il n'ait reçu de nôtre pleige & Mediateur le payement de nos dettes, & la satisfaction pour nos pechés? Si bien que desormais leur consideration n'empesche plus qu'il ne nous ait agreables, & n'employe volontiers pour nôtre bonheur la main de sa puissance infinie? Mais outre ces argumens que la resurrection du Seigneur I. nous fournit de la nôtre, elle nous en donne encore une particuliere assurance en ce qu'il est ressuscité non simplement pour soy-mesme, mais aussi pour tous

les fideles, pour prendre possession de l'immortalité & du Royaume celeste, tant en son nom qu'au leur. Car tous ceux qui croient luy sont si étroitement unis par la foy, & par son Esprit de sanctification & de consolation qui leur est communiqué, qu'ils deviennent un seul & mesme corps mystique avecque luy, dont il est chef & eux les membres, étans tous predestinés à estre rendus cōformes à son image. Et cōme maintenant ils ont part en sa croix & en sa mort, aussil'auront-ils un jour en sa resurrection & en sa gloire, selon ce que dit l'Apôtre ailleurs, que si nous souffrons & mourons avecque Iesus Christ, c'est une chose certaine que nous vivrons & regnerons aussi avecque luy. Ainsi en se relevant du tombeau il en a aussi releué par mesme moyen tout le corps de ses fideles, dont il est le chef, dont il porte le patron, le destin, & la vie en foy-mesme. Et c'est ce que S. Paul dit ailleurs, qu'en ressuscitant des morts, *il a été fait les premices des dormans*; & ailleurs encore il l'appelle au mesme sens *le premier-nai d'entre les morts*. Car puisque la nature de la masse est mesme que celle de ses premices, & la condition des enfans d'une famille semblable à celle de leur aîné (sauf les avantages de sa primogeniture) il est evident que tous ceux qui meurent dans la foy de Iesus Christ, qui est leurs premices & leur premier-nai, ne peuvent qu'ils ne luy soient faits semblables, & qu'ils n'ayent un jour part chacun dans son rang, à la felicité où il est entré pour luy & pour eux; c'est à dire que comme

2. Tim.

2. 12.

1. Cor. 15

20.

Col. 1. 18

apres estre mort, il est ressuscité en une nouvelle vie pour ne mourir plus, eux aussi pareillement apres avoir passé chacun en son ordre par la mort temporelle qui les dépouille de leur nature charnelle & corruptible, seront tous certainement rétablis en une vie semblable à la sienne, sans que la mort ni le changement ait jamais à l'avenir aucune domination sur eux. Voilà, mes Freres, quelle est la liaison de nôtre resurrection avec celle du Seigneur Iesus; telle & si étroite que l'une est aussi veritable & aussi necessaire que l'autre; & que comme la sienne est arrivée tres-assurément en son temps, il n'est pas possible que la nôtre n'arrive aussi tres-certainement au sien. C'est justement ce qu'entend l'Apôtre dans nôtre texte, quand il dit que *Dieu nous a ressuscités ensemble avec Christ*. Car il est clair que luy & les fideles d'Ephese à qui il écrit, n'estoient pas morts quand le Seigneur Iesus ressuscita, & qu'ils ne moururent que long-temps depuis; si bien qu'à parler proprement & precisement, puis qu'il n'y a que les morts qui ressuscitent, ceux-ci ne furent pas ressuscités alors, ni ne l'ont été depuis, dormans encore maintenant dans la terre, & n'en devans estre relevés qu'au dernier jour. I'en dis autant de nous, & de tous ceux qui ont vescu & creu en l'Evangile depuis la mort des Apôtres, & qui vivront ci-apres jusques à la fin du monde; dont vous voyés bien que ce seroit une extravagance prodigieuse de dire que leurs corps ayent esté ressuscités au temps de la resurrection du Seigneur.

puis qu'alors ni nous, ni eux n'étions pas encore nais ; bien loin d'estre morts, & en état d'estre relevés de la poussiere. Je sai bien que quelques-uns pour eviter cette absurdité entendent les paroles de l'Apôtre d'une resurrection spirituelle & metaphorique, par laquelle nous sortons dès maintenant du peché, & de la servitude de ses convoitises (état que l'Escriture compare souvent à une mort) & sommes renouvelés par la foy en la vie Chrétienne & Evangelique ; en quoy j'avouë qu'il y a une espece de resurrection, où réluit une image de celle qui est ainsi proprement nommée, & qui ne se fera qu'au dernier jour. Mais outre qu'il n'est pas besoin d'avoir recours à cette allegorie, la sentence de l'Apôtre étant claire au sens que nous en avons représenté, il semble encore que cette exposition ne peut ici avoir lieu ; premierement par ce que S. Paul a desia suffisamment compris tout ce qui est de nôtre sanctification dans les paroles precedentes, où il disoit que *Dieu par sa grande charité nous a vivifiés ensemble avec Christ* ; où il est clair que la vie où nous avons été vivifiés, est opposée à la mort spirituelle, dont il venoit de dire que *nous étions morts en nos fautes*, & enclost par consequent nôtre renouvellement en la foy & en la charité, qui n'est autre chose que la resurrection spirituelle ; si bien qu'y rapporter encore les paroles de ce texte, est faire dire à l'Apôtre une mesme chose deux fois sans aucune necessité. Puis apres ce qu'il ajoûte ici, que *Dieu nous a aussi fait seoir avecque Iesus*

Eph. 2.
5.

Christ dans les lieux celestes, montre que nôtre habitation dans le Royaume celeste est immediatement conjointe avecque la resurrection dont il parle : ce qui est bien vray de la resurrection derniere ainsi proprement nommée, apres laquelle nous seront incontinent mis en possession du ciel & de l'eternité ; mais non de la resurrection spirituelle & metaphorique, entre laquelle & nôtre introduction dans le ciel en corps & en ame , il se passera encore un long temps. Concluons donc que quand l'Apôtre dit ici, que Dieu nous ressuscite avec son Fils, il entend la vraye & derniere resurrection, qui relevant nos corps du tombeau met nôtre nature toute entiere en la jouissance de la bienheureuse & glorieuse immortalité. Et quant à ce qu'il dit non au temps à venir, qu'*il nous ressuscitera*, mais au passé, qu'*il nous a ressuscités*, cela n'a nulle difficulté. Car il parle ainsi non pour dire que la chose soit desia sortie en son plein & entier effet (c'est une pensée ridicule, qui ne peut avoir eu lieu dans son esprit) mais bien pour signifier que la chose a tellement été assurée, qu'elle est aussi certaine, que si elle étoit desia arrivée ; & que Dieu ressuscitant Iesus Christ des morts, a tellement fondé & disposé en luy toutes les causes de nôtre derniere & grande redemption, que l'effet & l'evenement en est desormais infaillible, & en un mot qu'en la resurrection de Iesus Christ il a pleinement établi la nôtre : si bien que l'avoir ressuscité, est autant que s'il nous avoit desia tous ressuscités avecque luy.

parce qu'étant nôtre chef, nôtre patron, nos premices, & nôtre premier-nai, il nous porte tous en soy-mesme, & a enclose en sa personne la vie & la condition de chacun de nous, comme nous disions ci-devant. Il en est de nôtre resurrection, comme de nôtre vie. *Nôtre vie* (dit l'Apôtre ailleurs) *est cachée avec Christ en Dieu. Elle est cachée*, je l'avouë, mais elle est pourtant Elle n'est pas encore en nous, mais elle est pourtant en Dieu & en son Christ; & des maintenant nous l'avons, bien que nous ne l'ayons qu'en eux, & non encore en nous-mesmes. Ainsi nôtre resurrection est desia en Iesus Christ & en Dieu; bien qu'elle ne soit pas encore manifestée en nous. La resurrection & la vie que nous attendons, ne sont pas des choses en idée. Elles sont desia hots de leurs premieres causes, & subsistent réellement en Iesus Christ. Car cette resurrection & cette vie qu'il nous donnera un jour, sont une portion de la plenitude qu'il reçut au sortir de son tombeau, & qui est encore à present en luy. Il est pour cette heure le gardien & le depositaire de la part que nous y avons, de sorte que bien que nous n'en ayons pas encore la jouissance actuelle, nous en avons pourtant le droit & l'esperance, selon ce que dit l'Apôtre ailleurs, *que nous sommes desia sauvés*, mais par *esperance* seulement durant ce siecle; l'accomplissement & l'execution de ce grand salut que nous esperons, ne se devant faire qu'en l'autre. C'est encore en la mesme sorte qu'il faut prendre ce qu'il ajoûte ici, en disant, que *Dieu nous*

Rom. 8.
23.

*a fait seoir ensemble dans les lieux celestes avec-
que Iesus Christ.* Il n'entend pas qu'il nous y
ait desia transportés en effet ; mais il nous
montre la dignité & la gloire à laquelle il nous
appelle en son Fils, & dont il nous a desia don-
né le gage & l'assurance en sa resurrection, &
en son ascension dás les cieus. Et c'est pourquoy
il ne dit pas simplement, *qu'il nous a ressuscités
avec son Fils, & nous a fait seoir avecque luy ;*
mais il ajoûte encore expressement *en Iesus Christ :*
soit pour signifier la source de nôtre bonheur,
qui vient tout entier de la cõmunion que nous
avons avecque luy, n'ayant part en la gloire
de sa resurrection & de son immortalité, qu'en-
tant que nous sommes en luy, étant clair que
hors de luy il n'y a que mort & malediction ;
soit pour exprimer en quel sens & à quel
égard il dit & entend que Dieu nous a ressus-
cités & élevés dans les lieux celestes ; assavoir
non en nos propres personnes, qui ne jouissent
pas encore de ce bonheur, mais en celle de
Iesus Christ nôtre chef, dont la gloire est l'arre
& le gage assuré de nôtre felicité. Et il me
semble que ce sens est le plus naïf & le plus
propre au dessein & aux paroles de l'Apõtze.
Cette seance dans les lieux celestes est le der-
nier & le plus grand & le plus divin de tous les
biens que Dieu nous donne en son Fils : ne
nous arrachant pas simplement du plus pro-
fond abyssme de l'enfer, où nous étions plon-
gés, mais d'abondant nous élevant dans le plus
haut, & le plus glorieux sanctuaire de tous les
cieus. Il avoit fait une grande grace aux Israë-

lites de leur donner le pays de Canaan pour leur habitation. Mais qu'estoit-ce que cette terre avecque toutes ses delices au prix du ciel, qu'il nous a assigné pour nôtre domicile ? Le Paradis d'Adam étoit sàs doute un sejour bien-heureux : exempt de tous les malheurs, dans le peché a souillé le monde, & abondant en fruits si exquis, que leur usage étoit capable de perpetuer la vie aux hommes à jamais. Mais encore étoit-ce peu de chose en comparaison du ciel, où nos changemens & nos troubles n'ont point de lieu ; où luit constamment & également une belle & douce lumiere: où le serpent qui corrompt l'autre paradis avec ses venins, n'a point d'accès : où fleurit eternellement une vie heureuse, qui se soutient d'elle-mesme par la seule vertu de l'Esprit qui l'a crée, sans besoin d'aucun autre aliment: où toute la fraude, violence & iniquité bannie, Dieu seul regne en justice, découvrant toutes ses beautés à nud à ceux qui ont l'honneur de vivre dans ce sacré palais de sa sainteté, les repaissant d'un bien si doux & si delicieux, que jamais nos sens n'ont rien vu ni imaginé de semblable. Car l'Apôtre par ces lieux celestes, dont il parle, n'entend pas simplement cette belle & grande region que nos yeux découvrent là haut dans l'endroit le plus relevé de l'univers, où le Soleil & les autres astres roulent continuellement épandant par tout les rayons de leur gaye & vive lumiere. Le ciel que le Seigneur nous a donné en son Fils, est encore plus haut & plus glorieux que celui-là. Il est au dessus des

mouvemens des planetes & des étoiles. C'est le domicile de la paix éternelle ; le temple saint & inviolable de la majesté de Dieu, où dans une gloire ineffable, revêtu d'une gloire inaccessible, il est incessamment adoré avec une joye & un contentement incompréhensible par les saints Anges, & les esprits consacrés, qui ravis dans une si noble & si délicieuse action environnent son trône par milliers. Où est l'homme, qui ne se tient bienheureux d'avoir seulement veu un lieu si admirable, & qui ne pensast que la seule idée qu'il en auroit peu dérober par une courte veüe, suffiroit pour entretenir son esprit dans un doux contentement ? Mais, Fideles, le Seigneur ne vous en donnera pas simplement la veüe ; comme il fit autrefois celle de Canaan à Moïse sur la montagne de Nabo. Il ne vous y logera pas pour quelques jours, comme Adam dans le Jardin d'Eden, ou pour quelques siècles, comme Israël en Canaan. Il vous y fera asséoir ; c'est à dire qu'il y arrestera vôtre demeure pour jamais ; selon ce que l'Apôtre dit ailleurs, que la maison non faite de main, que Dieu nous a préparée dans les cieux, est éternelle : non temporelle, passagere, ou provisionnelle, comme toutes les autres conditions du monde, & de l'Eglise mesme, mais ferme & perdurable à jamais. Encore faut-il ajouter qu'être assis dans les cieux avecque Iesus Christ n'est pas simplement y habiter, ou y demeurer. C'est y regner. Ce n'est pas y vivre seulement, bien que cela soit desia plus que nous ne saurions nous imaginer,

2. Cor. 13.

n'étant pas possible qu'une vie que l'on vit dans un semblable lieu, ne soit infiniment douce & heureuse : mais tant y a que ce n'est pas y vivre simplement, mais y vivre dans une dignité souveraine. Cela paroît du mot *s'asseoir* ici employé par l'Apôtre, qui dans le stile de l'Écriture se prend souvent pour dire *regner*; & secondement par ce qu'il conjoint cette seance des fideles avec celle de Iesus Christ, *il nous a fait seoir avecque luy*, dit-il. Car il est constant que la seance du Seigneur Iesus dans les lieux celestes est le regne eternal que le Pere luy a donné : d'où vient que l'Apôtre ailleurs ayant dans l'esprit les paroles du Psalmiste dans le Pseaume cent dixiesme, au lieu de dire avecque le Prophete qu'il faut que le Christ *soit assis à la dextre du Pere*, tant qu'il ait mis tous les ennemis sous ses pieds, dit simplement, *qu'il faut qu'il regne*; signe evident que cette seance de Christ à la dextre de Dieu, n'est autre chose que son *regne*: si bien que S. Paul disant ici que *Dieu nous a fait assseoir avecque Iesus Christ dans les cieux*, entend clairement, qu'il nous a fait regner avecque luy. Il est vray que l'Apôtre ne dit pas, que *Dieu nous a fait seoir à sa dextre*. Cette souveraine dignité n'appartient qu'à Iesus Christ, l'Vnique du Pere, qui a un nom au dessus de tout nom, auquel tout genouil se plôye de ceux pui sont dans les cieux, en la terre & sous la terre. Mais tant y a qu'en disant que Dieu nous a fait seoir *avec son Fils dans les lieux celestes*, il signifie clairement, que Dieu nous donne quelque part dans cette

Ps. 110. 1

Phil. 2.

10.

glorieuse royauté de Iesus, autant que la mesure de nostre nature y en peut avoir. En effet le Fils promet luy-mesme à tout fidele, qui *aura combattu le bon combat & vaincu qu'il le fera seoir avecque luy en son trône.* Et S. Paul dit expressement ailleurs, que *nous regnerons avecque Jesus Christ apres avoir souffert avecque luy.* Et vous savés que la couronne qui est la marque de la royauté, est promise & donnée aux Saints dans l'Escriture; & que leur société est nommée une sacrificature royale, & qu'en glorifiant le Seigneur ils reconnoissent, qu'*il les a faits Roys & Sacrificateurs à Dieu son Pere.* Il est malaisé d'expliquer qu'elle sera la forme & la nature de cette royauté, cōme étant l'une des choses que l'œil n'a point veüs, ni l'oreille ouïes & qui ne sont point môtées dans le cœur de l'hōme. Il suffit que nous comprenons bien en general que c'est une condition conjointe avecquē l'éclat de tout l'honneur, de toute la dignité, gloire & puissance, dont la creature est capable. Car c'est proprement dans ces choses que les hommes font consister ce qu'ils appellent *la royauté.* Voilà, Fideles, les deux biens que Dieu nous a assurez par cette resurrection, du Seigneur Iesus, dont les Chrétiens celebrent aujourd'huy la memoire, à sçavoir nôtre resurrection, & nostre seance dans les lieux celestes. Cōme la possessiō de ces deux biens fera nôtre félicité en l'autre siecle; ainsi leur esperance fait nostre consolation & nostre patience en celuy-ci, & nul n'en jouïra au dernier jour, que ceux qui les auront creus & esperés dès

Apoc. 3

21.

2. Tim. 2

12.

1. Pier. 2

9.

Apoc. 1

6. & 5

10.

maintenant. Et puis que tout ce grand mystere dépend de la resurrection du Seigneur Iesus, établissons-en premierement la foy dans nos cœurs. Recevons avecque respect le témoignage que ses Apôtres en ont rendu, & qu'ils ont scellé de leur sang, soustenant constamment qu'ils avoient veu de leurs yeux, & touché de leurs mains Iesus victorieux de la mort, vivant, & parlant à eux apres l'ignominie de la croix, & le silence du tombeau; conversant familièrement avec eux par l'espace de quarante jours: & qu'apres cela ils l'avoient veu tous ensemble monter glorieusement dans les cieux. Croions cette verité, qui outre l'authentique & irrefragable deposition de ces tesmoins jurés, a encore été si magnifiquement confirmée par leurs miracles, par la hauteur, la beauté & la divinité de leur doctrine, & par la conformité qu'elle a avecque les lumieres de la raison, & avecque les oracles de Dieu, par la hardiesse & generosité de leur predication, par leurs divins exploits, qui avec une foiblesse absolument destituée de tous moyens humains veinquirent toute la puissance & sagesse des hommes, plantant par tout en tres-peu de temps malgré la violence de l'une, & la fierté de l'autre, la croix & le trône de son Iesus, par les souffrances de tant de milliers de martyrs, par l'établissement de l'Eglise, & par la subsistence miraculeuse, dans les entrailles de ses ennemis, & de ses bourreaux par l'espace de plus de deux cent soixante & dix ans, au milieu des tourments & des morts, par la conver-

Non du monde, par la conservation de cette sainte discipline, & par une infinité d'autres choses qui crient toutes ensemble que ce Jesus, que les Juifs firent mourir sur une croix, est vivant. Mais Fideles, croyés en suite qu'en sortant de son tóbeau, il vous a fait sortir avecque luy, qu'avec sa vie il en a tiré la vôtre, & a relevé tout ensemble son corps & les nôtres de cette triste & funeste prison, où la mort les retenoit, & qu'en montant apres dans les cieux il y a porté nôtre nature, & nous a donné place dans le sanctuaire de l'éternité. Croiés ce que S. Paul nous enseigne, que Dieu le Peré le premier & souverain auteur de cet heureux miracle, en ressuscitant son Fils des morts, & le mettant sur le trône de sa gloire à la dextre de sa Majesté, vous a aussi ressuscités ensemble, & vous a fait seoir ensemble avecque luy dans ces lieux celestes; Qu'en luy vous estes desia affrâchis des liens de la mort; qu'en luy vous possedés desia la vie & l'immortalité, & qu'é luy vous régnés desia dans les cieux. Que cette sainte & divine foy remplisse vos cœurs de joye, d'amour & de reconnoissance. Car que ne luy devons-nous point, puis qu'il nous fait l'honneur de nous élever à une si haute dignité? Nous meritions l'enfer, & il nous a donné le ciel. Nous étions dignes de perir avecque les demons, & il nous fait vivre avecque les Anges; & ce qui est bien plus encore, il nous fait seoir avecque son Fils dans le sanctuaire de sa gloire. Une pauvre chair, la pâture des vers, la proye de la mort & de la pourriture, est de-

venuë par sa grace l'heritiere du ciel & de son
 eternité, le domicile de la vie, le temple de
 l'Eprit, & le vaisseau de la gloire souveraine.
 Certainement il n'y a point d'entendement ni
 dans la terre, ni dans les cieùx mesme, qui
 puisse seulement comprendre la grandeur de
 cette beneficence de Dieu; tant s'en faut qu'il
 y en ait qui soyent capables de l'en payer par
 des reconnoissances qui en egalent le prix.
 Aussi voyés vous que le Saint Apostre ne peut
 trouver des paroles pour en exprimer la mer-
 veille, en assemblant & entassant plusieurs les
 unes sur les autres, quand il dit dans le verset
 qui suit nostre texte, que Dieu en nous trait-
 tant ainsi a montré non simplement *sa grace*,
 mais *les richesses de sa grace*, & non seulement
 cela, mais *les excellentes richesses de sa grace*, &
 enfin encore ajoûtant un autre mot, en di-
 sant, qu'il a montré *les abondamment excellen-
 tes richesses de sa grace*. Mais il n'est pas besoin
 que nos reconnoissances, ou nos paroles ega-
 lent la grandeur de cette grace. Dieu nous
 demande seulement que nous en ayons de vifs
 ressentimens, & que nous en jouissions des
 maintenant, entant qu'il en est possible en cer-
 te vie, esperans avec assurance qu'il ne man-
 quera pas d'accomplir le reste en son temps. Et
 le principal est, que ce riche present de son
 incomprehensible liberalité qu'il nous a don-
 née en son Fils, serve efficacement à nostre
 sanctification, & à nostre consolation. Car
 puis qu'il nous est si bon que de nous commu-
 niquer les plus precieux de ses biens, l'immor-
 talité

Epb. 2.

talité & la gloire , à nous qui étions indigne
 des moindres de ses faveurs, & qui ne meritiōs
 que les foudres de ses vengeances ; jugés s'il
 n'est pas raisonnable , que nous le servions &
 l'honorions de tout nôtre cœur , & obeissions
 exactement à tous ses commandemens ? Mais
 en particulier cette resurrection de son Christ,
 dont il nous a faits participans , nous appelle à
 une nouvelle vie , digne de cette nouvelle &
 immortelle nature que nous avons vestuë
 avecque luy. Laissons dans son tombeau avec
 ses linges funebres tout l'equipage mortuaire
 de ce vieil homme qui a été défait en la croix,
 ses convoitises , ses passions , ses bassesses & ses
 ordures , selon ce que l'Apôtre dit ailleurs ; *Si*
vous estes ressuscités avec Christ , cherchez les cho-
ses qui sont en haut. Pensez aux choses qui sont
en haut, & non point à celles qui sont sur la terre.
 C'est à quoy nous oblige encore cette haute
 dignité , où il nous a élevés *nous faisant seoir*
dans les lieux celestes avecque Iesus Christ. Puis
 que vous avés l'honneur d'estre citoyen de cet
 état glorieux, vivés selon ses loix , & y confor-
 més vos mœurs. Que vôtre conversation soit
 de bourgeois des cieux ; Qu'elle imite sur la
 terre la pureté & la sainteté des Anges & des
 esprits consacrés ; qu'il n'y paroisse rien de bas
 ni de servil ; que tout y soit grand , & royal.
 Souvenés vous , que vous estes assis avecque
 Iesus Christ dans les lieux celestes ; & vous
 aurés honte de vôtre lâcheté , qui se laisse si
 miserablement arracher de ce divin trône , &
 comme abbatre du ciel en la bouë par les se-

Col. 3^dI. 2^e

ductions, & les allechemens des vices. Et pour vous miserable, qui faisant profession d'estre Chrétien menés la vie d'un Payen, considerés je vous prie combien vous vous abusés. Le Chrétien, comme le definit ici l'Apôtre, est un homme, que Dieu a vivifié avec son Christ, qu'il a ressuscité avecque luy, & qu'il a fait asseoir ensemble dans les lieux celestés avecque luy. Comparés vous à ces marques, pour reconnoistre au vray qui vous estes. Comment estes vous vivifié avec Christ, vous en qui il ne paroist nulle partie, nulle étincelle de sa vie? vous, qui ne sentés battre dans vôtre cœur & dans vos arteres, que le seul esprit du monde contraire a celuy de Iesus Christ? vous, qui ne respirés que la chair & le sang & la terre? & dont toutes les pensées actions, & affections ne sont qu'ordure & injustice, luxe & vanité, furie & animosité, offense de Dieu, & outrage ou scandale des hommes? Avec une si vilaine forme osés-vous bien pretendre part a la resurrection & au royaume de Iesus Christ? Sortés d'erreur je vous prie, & tenés pour certain, que nul ne ressuscitera avecque le Fils de Dieu en l'autre siecle, qui n'ait vescu avecque luy en cetuy-ci, selon l'oracle de l'Apôtre dans une autre lieu, *Si l'Esprit de celuy, qui a ressuscité Iesus, habite en vous, celuy qui a ressuscité Christ des morts vivifiera aussi vos corps mortels à cause son Esprit habitant en vous. Mais si vous vivés selon la chair, vous mourrés. Que ce coup de tonnerre vous reveille du pernicieux assoupissement, qui vous conduit insensiblement dans*

Rom. 8.
11. 13.

la perdition eternelle. Et s'il est vray, qu'il vous reste encore dans ce mal-heureux état quelque desir de la resurrection de Iesus Christ & de sa vie & de sa seance dans les cieus, demandés luy la lumiere, & il vous éclairera; demandés luy son Esprit, & il vous le donnera. Mortifiés par sa vertu les faits du corps, & les convoitises de la chair, & vous vivrés. Et Dieu vueille que ce soit aujourd'huy vôtre Pasque; le jour bien-heureux de vôtre passage de la mort à la vie, de la terre au ciel, & des tenebres de ce siecle à la lumiere de Iesus Christ! Pour vous, Fideles, qui vivés veritablement en luy, & qui estes ses disciples & les membres de son corps divin non en apparence, mais en effet, consolés vous par les sentimens, que vous donne aujourd'huy l'Apôtre contre toutes les tentations, les infirmités, & les souffrances de vôtre condition presente. Que la fureur des méchans, & les accidens de ce siecle ne vous fassent point de peur. Si la cruauté des hommes, ou la violence ou la foiblesse de la nature vous peuvent ôter la vie terrienne, il n'est pas possible qu'elles vous ôtent la celeste, que vous avés en Iesus Christ. Elle est en seureté là haut entre ses mains au dessus de tous les traits des démons, des hommes, & de la nature. La mort (je l'avouë) abbatra un jour vôtre corps, & l'enfermera dans le sepulcre, le rendés-vous commun de tous les enfans d'Adam; mais elle ne sauroit l'y retenir. Il en sortira malgré les chaines, & les portes de la mort; & aura part en effet à cette bien-heureuse resurrection,

dont vous avés des-ja des arres assureés en celle de Iesus Christ vôtre chef ; & cette chair & ce sang, qu'il vous a communiqué ce matin, vous en font encore un gage fidele, selon la verité de sa promesse immuable, *Celuy* (dit-il) *qui mange ma chair, & qui boit mon sang, a la vie éternelle ; & je le ressusciterai au dernier jour.* Mais comme nôtre resurrection en Iesus Christ nous assure contre la mort ; aussi nôtre seance dans les lieux celestes avecque luy, nous doit consoler contre les persecutions, que la haine des hommes nous fait souffrir ici bas. Si leur iniquité, ou leur violence nous ravissent les petites possessions, que nous avons en la terre, celle du ciel nous demeure ; & nous y avons des tresors, que toutes les fraudes tous les efforts de leur avarice ne sauroient ni piller ni endommager. S'ils nous proscrivent, & nous chassent de leurs terres, & nous jugent indignes de loger dans leurs villes & dans leurs villages ; Iesus Christ nous a donné une maison dans les cieux plus ample & plus magnifique, que tous leurs châteaux & palais, qui ne sont au fonds que des ouvrages de pierre & de bouë, où ils logent avec eux bon gré malgré qu'ils en ayent la vermine & les insectes, l'ordure & la pourriture, les maladies & la mort, pestes, qui n'ont point de lieu dans la bien-heureuse demeure, où nous aspirons. S'ils nous contraignent de changer souvent de lieu, & d'aller errans cà & là, comme les anciens fideles, & de chercher quelque miserable retraite dans les deserts, dans les montagnes, & dans les caver-

Jean 6.
54.

Ev. II.
38.

nes ; nous avons un domicile fixe , arresté & eternal dans les cieux , où nous sommes assis avecque Iesus Christ. Si les tyrans nous bannissent de leurs états , le Roy des siecles nous a donné droit de bourgeoisie en sa cité Royale, la Ierusalem d'enhaut , avecque les Anges & les Saints. Si le monde nous exclut de ses dignités & de ses honneurs , & nous declare incapables d'avoir aucune charge, d'exercer aucun métier, d'avoir part à aucun de ses employs ; nous sommes bien-heureux de souffrir ses vexatiōs pour l'amour du nom de Iesus. C'est une demonstration de la cruauté & inhumanité de ceux qui nous travaillent, semblable a celle de l'infame cité du livre mystique de S. Iean, qui ne permet à personne d'acheter, de vendre, ni traffiquer, si l'on ne porte sa marque & son nom ; Mais à nous , qui sommes ainsi traités pour l'evangile du Seigneur, c'est une preuve honorable de nôtre foy, & un heureux presagede nôtre salut. Supportons patiamment ces petites pertes & indignités, nous consolant en Dieu ; & pensant, que si le monde nous envie ses honneurs caduques, & ses emplois de neant, le Seigneur Iesus nous admet aux plus saintes , & plus glorieuses dignités de son empire , nous ayant tous faits Roys & Sacrificateurs a son Pere , avecque le droit qui ne nous sera jamais ôté d'estre assis & de regner là haut dās les lieux celestes avecque luy , y jouissant eternallement d'une vie, d'une felicité , & d'une gloire immortelle a sa grande loüange , à nôtre joye parfaite , & a l'extreme confusion de tous les ennemis de sa sainte verité . AMEN.

Apoc. 14

17.